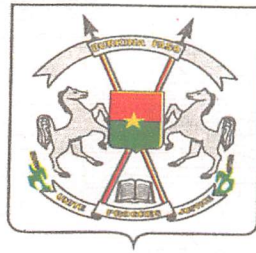


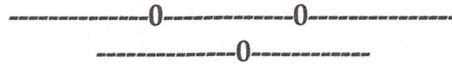
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**SOIXANTE-QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



SIXIEME COMMISSION

POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR

**« LES MESURES VISANT A ELIMINER
LE TERRORISME INTERNATIONAL »**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Monsieur Seydou SINKA

Ambassadeur

*Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération*

New York, le 09 octobre 2019

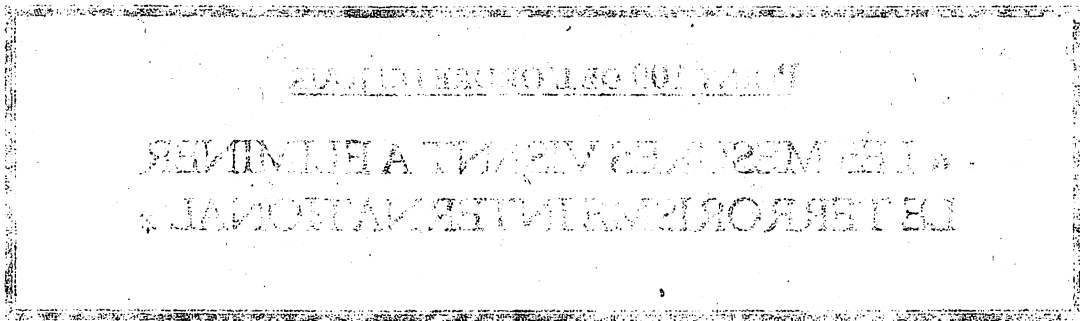
(Vérifier au prononcé)

1912 - 1916 - 1920

1924 - 1928 - 1932

THE NATIONAL ASSOCIATION OF STATE DEPARTMENTS

SIXTHS COMMISSION



DEPARTMENT OF COMMERCE

1912 - 1916 - 1920

1924 - 1928 - 1932

1936 - 1940 - 1944

1948 - 1952 - 1956

1960 - 1964 - 1968

(Vénier au bureau)

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

Je voudrais avant tout propos, adresser mes félicitations au Président et à l'ensemble des membres du Bureau de la sixième commission pour leur élection à leurs postes respectifs. Je suis convaincu que sous la direction de ce Bureau nos travaux seront fructueux.

Je me réjouis encore une fois, de l'inscription à l'ordre du jour de notre Commission, d'un point aussi important que celui de la lutte contre le terrorisme international. Je salue à cet effet le Secrétaire Général pour son rapport établi en application des résolutions 50/53 et 73/211 de l'Assemblée générale sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par le Groupe Africain et le Mouvement des Non Alignés (NAM).

Monsieur le Président,

Le terrorisme représente une grave menace pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales. De ce fait, il constitue un acte criminel qui sape les efforts considérables des Etats visant la réalisation de l'Etat de droit, la pleine jouissance des droits de l'homme et le développement économique et social des populations.

C'est pourquoi le Burkina Faso condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. En effet, aucune raison d'ordre politique, économique, sociale, idéologique ou autre ne peut être évoquée pour justifier ces actes violents et barbares contre de paisibles populations innocentes et des agents d'un Etat.

Monsieur le Président,

Depuis bientôt quatre ans, mon pays le Burkina Faso, enregistre des attaques terroristes dans plusieurs régions. Suite aux différentes mesures prises par le gouvernement dont plusieurs opérations militaires menées dans la partie Est et nord du pays, la menace se concentre actuellement dans le septentrion au niveau de la bande frontalière avec le Mali et le Niger où de vastes opérations militaires sont en cours.

A l'évidence, le terrorisme ne connaît ni frontière, ni race, ni religion et aucun Etat n'est en mesure à lui seul de relever les défis complexes posés par ce fléau. Dans ce sens, la question sécuritaire en Afrique de l'ouest est un enjeu majeur pour la communauté internationale et mon pays est convaincu qu'une coopération internationale franche et conséquente est un impératif pour la lutte, au regard du fait que le terrorisme moderne est une conséquence de la mondialisation et d'une combinaison de variables communautaires ou locales. C'est le sens de l'engagement

de mon pays au sein du G5 sahel dont la Force Conjointe constitue un cadre important de lutte contre le terrorisme qui mérite d'être soutenu.

Monsieur le Président,

Au niveau de la sous-région ouest africaine et du Sahel, des évolutions sont notables concernant la lutte anti-terroriste. Au plan bilatéral, la coopération douanière, policière, militaire et judiciaire entre mon pays et les Etats amis et voisins sont très appréciables. A ce niveau également, nous retenons l'organisation d'un sommet en février 2019 appelé « Initiative d'Accra » qui a réuni le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, en vue de la mutualisation et l'harmonisation de leur approche vis-à-vis de la menace terroriste.

En plus, le G5 Sahel regroupant le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso qui assure présentement la présidence tournante, déploie d'importantes initiatives à travers l'adoption du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) et la création de la Force conjointe qui est entrée dans sa phase opérationnelle. A ce titre des actions militaires conjointes sont menées sur les différents fronts avec des résultats fort encourageant. Cependant, la mise en œuvre de la politique sécuritaire et de développement de l'Organisation est confrontée à deux défis majeurs : le respect des engagements financiers des différents partenaires et les réticences du Conseil de Sécurité, compétent au premier chef pour assurer la paix et la sécurité internationales, quant à l'inscription de la force conjointe du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la charte de l'ONU afin de lui assurer non seulement un financement prévisible mais aussi le mandat nécessaire.

La menace terroriste dans le Sahel constitue une menace pour l'ensemble de la sous-région ouest africaine. C'est en cela qu'il faut saluer les délibérations importantes issues du sommet extraordinaire de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenu à Ouagadougou le 14 septembre dernier sur la lutte contre le terrorisme. Cette rencontre a permis l'adoption d'un Plan d'actions prioritaires sur la période 2020-2024 articulé en huit(08) axes que sont, entre autres, la mutualisation des efforts et la coordination des initiatives de lutte contre le terrorisme, la formation et l'équipement des acteurs étatiques, le renforcement de la gestion et du contrôle sécuritaire aux frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviâles, la lutte contre le financement du terrorisme. A cet effet, un appel a été lancé en vue de la mobilisation de ressources internes à hauteur d'un milliard de dollar \$ sur une période de quatre (04) ans afin de faire face aux contraintes financières.

Fort de ce constat, ma délégation voudrait, saisir l'occasion qui lui est offerte pour lancer un appel à l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux à soutenir les pays du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pendant qu'il est encore temps.

En plus de ces actions régionales africaines ma délégation se réjouit de l'initiative du nouveau partenariat pour la sécurité et la stabilité dans le Sahel émise à l'occasion du récent sommet du G7 à Biarritz en France et qui met l'accent sur la sécurité et la justice.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso qui a ratifié la plupart des instrumentaux internationaux de lutte contre le terrorisme réitère ici la nécessité de l'adoption rapide d'une convention générale sur le terrorisme.

En tout état de cause, mon pays a engagé plusieurs réformes institutionnelles et juridiques afin d'impulser une meilleure prévention et une lutte contre ce phénomène, dans le respect des droits humains. Au titre de ces réformes, l'on peut citer l'élaboration d'une nouvelle politique sécuritaire, la mise en œuvre des pôles judiciaires spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières, la criminalité et la répression des actes de terrorisme, ainsi que la formation des acteurs de la justice avec le concours de certains partenaires internationaux. Ces mesures viennent opérationnaliser le dispositif institutionnel prévu par loi antiterroriste adoptée en 2015.

Monsieur le Président

Convaincu que l'une des causes principales du terrorisme est la pauvreté qui favorise le recrutement des populations surtout la frange jeune par les groupes et organisations terroristes, mon pays a adopté et mis en œuvre le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) sur la période 2017-2020, pour répondre aux préoccupations soulevées par les populations locales de certaines communes dans les Régions du Sahel et du Nord qui sont celles dans lesquelles les groupes terroristes sont plus actifs. Ce programme connaît une mise en œuvre satisfaisante et a été étendu à de nombreuses autres communes supplémentaires, réparties dans quatre autres régions. En plus de constituer une réponse parmi tant d'autres, aux défis sécuritaires, ce programme vise l'optimisation des urgences sociales, le renforcement de la présence de l'Etat et la pose des bases pour une résilience des populations.

Face à cette guerre qui est imposée à notre peuple ainsi qu'à tous les autres peuples du monde, épris de paix et de liberté, la conviction de mon pays est établie que c'est par une coopération internationale assumée et agissante que nous en sortirons victorieux.

Pour sa part, le Burkina Faso demeure toujours ouvert à toutes les initiatives ou actions prises par la communauté internationale pour lutter efficacement contre le terrorisme.

Je vous remercie.